DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 8 juillet 2009

portant nomination d'un juge à la Cour de justice des Communautés européennes

(2009/542/CE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 223,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 139,

considérant que, en vertu des articles 5 et 7 du protocole sur le statut de la Cour de justice et à la suite de la démission de M. Peter JANN, il y a lieu de procéder à la nomination d'un juge à la Cour de justice des Communautés européennes pour la durée du mandat de M. Peter JANN restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2012,

DÉCIDENT:

Article premier

Mme Maria BERGER est nommée juge à la Cour de justice des Communautés européennes pour la période allant du 7 octobre 2009 au 6 octobre 2012.

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 8 juillet 2009.

Le président

C. DANIELSSON